

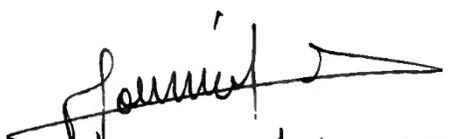


Madame la Secrétaire générale,

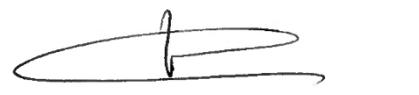
En application de l'article 2 du règlement intérieur du comité technique spécial DRAAF-DAAF-DRIAAF, et suite aux échanges infructueux de ce matin, 13 juin 2019, l'ensemble des organisations syndicales, signataires de la présente, sollicite la tenue en urgence d'un nouveau CTS dédié au sujet de la mise en place des MIREX.

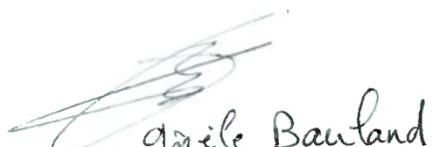
En effet, actuellement, les services anticipent sur des arbitrages non rendus par la DGER et le Cabinet, ce qui déstabilise les agents et il est nécessaire de clarifier la situation avant l'été.

Dans cette attente, veuillez agréer, madame la Secrétaire générale, l'assurance de notre haute considération.

  
Jacques MOIGNARD  
Titulaire CFDT

  
Chantal FAUDE  
titulaire FO

  
Yacine BILLIER  
Titulaire FSU

  
Josile BAULAND  
Titulaire CFDT

  
PATRICE LOIC  
titulaire FO

  
Myriam BOREL  
Titulaire UNSA

  
Catherine NERRIER  
titulaire ADT

  
VNESCHE-CLAVÉLIN  
Titulaire CGT-Sud